

Rudy SALLES

**Député des Alpes Maritimes,
Conseiller Régional de Provence Alpes Côte d'Azur**

[Aller au contenu](#) | [Aller au menu](#) | [Aller à la recherche](#)

Autoriser le pluralisme à vivre

Par Rudy Salles, jeudi 25 octobre 2007 à 06:31 :: [Politique](#) :: [#520](#) :: [rss](#)



La proposition de loi déposée par le nouveau centre sur le financement des partis politiques n'est pas une loi de circonstance comme certains ont bien voulu le dire en forme de dénigrement. De quoi s'agit-il exactement ? En France, depuis le vote des lois sur la moralisation de la vie politique, les partis politiques sont financés par l'octroi de subventions de l'Etat. La loi avait prévu deux types de rémunérations. Pour ouvrir droit au financement, il fallait que les partis puissent justifier que 50 candidats au moins ayant obtenu 1% des voix au premier tour des législatives. Ensuite, un complément de financement était accordé au prorata de Députés élus. Ainsi, un parti (voire parfois même des sectes) pouvait-il présenter 577 candidats aux législatives (un par circonscription), n'avoir aucun élu à l'Assemblée Nationale et toucher néanmoins les subsides de l'Etat. En revanche, un parti qui aurait présenté moins de candidats mais qui obtiendrait un nombre suffisant de Députés lui permettant de faire un groupe à l'Assemblée n'aurait droit à aucun financement.

Il suffit d'évoquer cet aspect des choses pour comprendre que la loi actuelle mérite un correctif. Comment peut-on envisager qu'une famille politique qui dispose d'une expression publique et participe pleinement à la vie du Parlement soit écartée du financement de l'Etat ? Ce serait, à terme, empêcher à cette famille politique de vivre et contraindrait donc à une voix de se taire. Ce serait donc un danger durable pour la démocratie.

C'est au nom de ces principes que cette proposition de Loi a été déposée. Le Parti Socialiste a tenté de s'y opposer pour conserver son monopole d'expression à gauche et éviter que les Radicaux de Gauche

puissent disposer d'une certaine autonomie. François Bayrou qui profite de cette situation pour régler les comptes à ses anciens amis n'a pas hésité à passer un pacte avec le PS pour faire échec à cette initiative. Je suis déçu de son initiative pour au moins trois raisons. Tout d'abord je trouve que ce règlement de compte n'est pas digne de lui. En effet, il y a eu différence d'analyse politique au second tour des Présidentielle : que chacun les assume et en tire les conséquences. Que je sache il n'a pas le monopole du centre et donc nous pouvons tout autant que lui revendiquer le droit de vivre et d'exprimer nos idées. D'autre part, il s'est suffisamment battu en faveur du pluralisme pour ne pas maintenant tenter de lui faire obstacle. Enfin, je me souviens encore de ses propos en réunions exécutives de l'UDF où il nous expliquait qu'il fallait que l'UDF ait le maximum de candidats aux législatives, même si ceux-ci n'avaient aucune chance d'être élus, pour assurer le financement du parti...

C'est pourquoi, je trouve ses critiques déplacées et injustes. Elles n'altéreront pas notre volonté de faire vivre la démocratie et le pluralisme comme nous l'avons toujours proposé. Cette proposition de Loi va dans ce sens et j'espère bien qu'elle sera très prochainement adoptée. C'est en tout cas une nécessité absolue pour assurer la liberté d'expression des partis politiques comme le prévoit d'ailleurs l'article 4 de la Constitution de la Vème République.

Trackbacks

Aucun trackback.

Pour faire un tracemark sur ce billet : <http://www.rudy-salles.com/blog/tb.php?id=520>

Commentaires

1. Le jeudi 25 octobre 2007 à 10:10, par [CedricA](#) :: [site](#)

Rudy,

Quelque soit l'amitié que je peux vous porter, malgré votre aimable coup de couteau dans le dos au moment des législatives, je suis obligé d'admettre que là vous atteignez les limites du scandaleux, voir du ridicule :

- * Depuis quand une loi est votée au service d'un petit groupe ? N'est-ce pas l'intérêt général qui doit prévaloir ?
- * Depuis quand une loi électorale s'appliquerait rétroactivement pour changer les règles d'une élection qui a déjà eut lieu ?
- * Depuis quand une question de financement de la vie politique, sujet au combien sensible, se traite en 24h avec toutes les combines parlementaires possibles ?

Que le nouveau centre ait des problèmes de financement est une chose, mais piétiner ainsi le rôle du parlement, le vote des électeurs, l'esprit de la loi électorale, est attristant (pour rester poli). J'en attendais un peu plus d'un ancien avocat...

Cédric, très, très en colère.

2. Le jeudi 25 octobre 2007 à 13:39, par [Christophe](#)

@ Cédric,

1. Lorsque l'on veut parler de compétences, on commence par se relire...
2. Si le Modem avait eu 15 députés, le discours aurait été beaucoup plus nuancé.

3. "...depuis quand une loi est votée au service d'un petit groupe?... N'est ce pas la volonté du Modem de faire voter une loi pour la mise en place d'une dose de proportionnelle à l'assemblée?

4. Il semblerait que le PC soit aussi intéressé par ce projet de loi... Bizarre, personne n'en parle.

5. La colère n'est jamais bonne conseillère.

Christophe.

[3.](#) Le jeudi 25 octobre 2007 à 15:09, par [CedricA](#) :: [site](#)

@Christophe

Changer la loi électorale n'est pas un problème, à condition que :

* Ce soit pour la prochaine législature (on change les règles avant de commencer la partie, pas une fois que le jeu est terminé).

* Le débat ne se fasse pas en vitesse pour que "ça passe" avant le 30 novembre, date butoir pour le financement de 2008, mais bien comme il se doit en toute transparence, le sujet étant sensible vis à vis des électeurs.

Le nombre de députés ne change rien au fait que c'est pour la prochaine législature que toutes les modifications doivent se faire. François Bayrou a proposé l'introduction de proportionnelle pour 2012, sinon, ce n'est pas 4 mais 32 députés qu'aurait le MoDem aujourd'hui. Je gage qu'une modification des règles d'attribution des sièges au parlement une fois le vote effectué t'aurais fait bondir, or ce projet de loi sur le financement est du même acabit.

[4.](#) Le jeudi 25 octobre 2007 à 15:38, par **Gaëtan PIE-SIJMONS**

M. AUGUSTIN,

Je suis scandalisé par le manque de bon sens que vous faites preuve. Je soutiens parfaitement Christophe dans sa réponse à votre commentaire. Le MODEM, jeune formation, n'a apparemment pas eu de complexité afin de se mettre en forme, avec le soutiens logistique de l'UDF. En présentant un candidat dans chaque circonscription, ce mouvement n'a apparemment pas eu de difficulté financière par la suite (sinon la presse ne se serait pas retenue d'en parler), et ce malgré le faible nombre d'élus à l'Assemblée Nationale.

Le Nouveau Centre, jeune formation également, se trouve dans la même lignée mais sans soutiens d'un "parti père". Et avec ce peu de moyen, il a réussi à faire ses preuves. Alors comment vous justifiez celà ? en donnant pour seule raison la récompense de la trahison envers M. BAYROU ? Mais ce dernier en tant qu'ancien Ministre de Droite n'a pas souffert dans sa "régénérescence".

Cessez de vouloir pointer du doigts et d'accuser à tort des personnes que vous jugez être des girouettes alors que vous même vous êtes mené par le symbole des girouettes politiques. Le Nouveau Centre a le mérite de représenté des élus qui ont fait un choix à la veille du second tour des présidentielles et qui l'assument en soutenant la Majorité présidentielle. Il aurait été dangereux pour la Démocratie si un parti comme celui-ci, dignement représenté à l'Assemblée Nationale, se retrouve dans des difficultés financières.

Le MODEM a rêvé d'une institution juste, équitable et représentative, le gouvernement va le faire, et non seulement avec l'appuie de l'UMP et du NC, mais aussi du Parti Communiste Français (qui soutiennent brillamment ce projet démocratique). Il n'y a pas de quoi crier "scandale" ! ah si, pour les jaloux qui voient un parti centriste représenté au parlement alors que ce n'est pas le leur.

5. Le vendredi 26 octobre 2007 à 02:38, par **rico**

(Adhérent Modem nouvelle vague)

Il me semble que la question de représentativité de l'assemblée nationale reste d'actualité. En tant que nouvel arrivant Modem j'ai du mal à saisir toute la technicité de vos propos. Je constate simplement que le projet de loi n'est pas enterriné. S'il est justifié pourquoi a t'il été reporté?

Ce qui est choquant est la manière dont vous y prenez. Peut-être que cette loi est légitime après tout? Alors pourquoi ne pas prendre le temps de développer votre argumentation et d'en débattre sereinement?

Je ne pense pas que dans le fond nous soyons si éloignés que cela. Je crois que c'est une question de forme.

Notre désir est de faire de la politique autrement et nous garderons ce cap.

Mettre l'humain au centre de la politique est ce qui nous a rassemblé au premier tour des présidentielles. Cette perspective a séduit des millions de français. Des milliers d'adhérents ont sauté le pas pour la première fois en rejoignant l'UDF-Modem. Une utopie, un rêve que nous concrétisons peu à peu tant bien que mal.

Votre savoir-faire et vos compétences ne sont pas contestables. Les UDF restés au Modem nous font partager régulièrement leur expérience et cela nous permet d'apprendre rapidement la réalité de la vie politique. De notre côté nous apportons un regard neuf et de moins en moins candide.

Cedric A vous fait partager son opinion à sa manière. Cela peut ne pas vous plaire. Mais pourquoi vous emportez-vous?

Personnellement je partage son avis sur au moins une chose. La façon dont cela s'est déroulé concernant ce projet de loi n'est pas la bonne. Preuve en est qu'il a été reporté, preuve en est que M.Salles se trouve dans l'obligation de fournir des explications à postériori.

Alors je sais bien que cela peut être désagréable à entendre. Mais je prend quand même le temps de vous écrire parce que je pense qu'il s'est fallu de peut pour que nous nous retrouvions ensemble. Parce qu'il n'est pas certain qu'un jour nous nous rejoignons au détour d'une élection présidentielle.

Je souhaite par ces mots vous faire partager un peu l'ambiance des réunion Modem sur Nice. Nos référents même si'ils sont parfois étonnés, apprennent aussi de nous. Nous ne les ménageons pas. Et finalement cela ne se passe pas trop mal.

6. Le vendredi 26 octobre 2007 à 08:28, par **patrick**

Comment voulezvous, Mr Salles, que les niçois aient la moindre considération pour votre candidature après avoir écrit des stupidités pareilles, une seule question: ou est votre crédibilité ? et je ne tomberai pas dans l'impolitesse en vous épargnant de la question suivante: OU EST VOTRE HONNEUR ?

7. Le vendredi 26 octobre 2007 à 09:50, par **AS**

Je vous ai répondu à votre courrier m'annonçant votre démission de l'UDF - à ce sujet : d'où venait votre connaissance de mes coordonnées ?.

Je ne vous avais jamais écrit personnellement et mon adresse ne se trouve que dans les fichiers UDF - les auriez-vous utilisés - je n'oserais dire en toute illégalité ??

Quant à votre désir de modifier la loi - pourquoi pas - en large débat mais pour l'avenir - On ne change pas la règle du jeu juste parce que l'on a perdu - encore l'illégalité ??

8. Le vendredi 26 octobre 2007 à 10:27, par **Christophe**

@ Patrick,

Si les niçois n'avaient pas de considération pour Rudy, il n'aurait jamais été élu.

Par ailleurs, il faut essayer de nuancer ses arguments de peur de passer pour un rustre. On peut échanger sans agresser.

Afin de vous faire progresser, je vous propose de consulter ce lien suivant...

www.bescherelle.com/cat_d...

Quant à l'Honneur, demandez plutôt à François Bayrou où est le sien après avoir abandonné ses élus au lendemain du 1er tour des présidentielles...

@ AS

Même si le contenu de cette proposition vous paraît discutable et je peux le comprendre, vous ne pouvez pas qualifier cette action d'illégale. Une proposition est faite puis discutée, peut-être amendée, et enfin votée. Le parlement joue son rôle. Je ne vois pas d'illégalité.

Christophe

9. Le vendredi 26 octobre 2007 à 10:56, par **AS2**

Monsieur le Député,conseiller,

Au 2ème tour des élections présidentielles vous avez fait un choix, votre choix même s'il relevait d'une trahison , on peut le comprendre car il avait des conséquences personnelles : matérielles (salire (je viens de voir ma faute de frappe et ce lapsus, je l'accepte)de député qui s'ajoute aux autres rémunérations..), narcissiques :on est reconnu on est dans la lumière quand on est dans le clan des gagnants...

Mais tout choix est une prise de risque et il faut l'accepter Monsieur le Député, Conseiller.....

10. Le vendredi 26 octobre 2007 à 12:05, par **Gaëtan PIE-SIJMONS**

Lorsque l'on est "mouvement démocrate", on est donc pro-démocrate (demos = peuple ; kratos = puissance), "Mettre l'humain au centre de la politique". Donc, vous faites confiance en l'homme au sein de la nation. Confiance en son expression par le vote. Lorsqu'un homme a été élu au 1er tour, c'est la confiance de la majorité des "Humains" qui se s'est exprimée, non ?

Alors pourquoi tant d'agressivité envers M. le Député, fondée sur des arguments vides et intenable, nourrit de jalousie, et donc nourrit de désespoir faute d'être représenté dans une quelconque assemblée ?

A beau croire qu'au MODEM vous n'avez pas le même sens de ce qu'est "l'honneur" d'un

politique, garant de la Démocratie, agent élu au nom de la République, par le peuple, pour le peuple, que nous. C'est navrant. Triste même.

Si les électeurs n'avaient pas apprécié le choix de M. le Député à la veille du second tour des présidentielles, ils ne l'auraient pas élu dès le premier tour, la majorité des "Humains" n'aurait pas fait part de sa confiance démocratique. Or ça n'a pas été le cas ! Bien au contraire ! ils ont préféré donner leur confiance à quelqu'un qui assume ses choix, ses convictions.

A "AS", si le "peuple souverain" contestait le salaire, mandats, ou autre, jamais il n'y aurait eu ce résultat. Croyez-moi ! Les électeurs ne loupent pas les candidats quand ils ont fait des erreurs ou quand ils sont pitoyables. Or M. le Député a été élu pour ses qualités d'homme de terrain, de proximité et d'homme de convictions. Vous parlez de "narcissisme" ? Quand un candidat à la présidentielle, ancien ministre de Droite, se sent obligé de se faire désirer pour "vendre" ses électeurs, de faire tant parler de lui entre les deux tours, de se mettre "dans la lumière" de la presse, de faire du pied à Madame Royal, ne serait-ce pas du narcissisme dans toute sa splendeur ? Bien croyez-moi que le "peuple souverain" s'est exprimé aux législatives, donnant une belle claque au MODEM, et donc, indirectement à M. Bayrou, pour ce narcissisme dont il a fait preuve.

Bien à vous chère Madame.

[11.](#) Le vendredi 26 octobre 2007 à 12:07, par **Gaëtan PIE-SIJMONS**

Madame ou Monsieur, pardonnez moi si je me trompe

[12.](#) Le vendredi 26 octobre 2007 à 12:41, par **AS1**

@ christophe

Si vous me contestez l'illégalité d'une loi rétroactive- non votée à ce jour - est-ce à dire que vous reconnaissez l'illégalité de l'utilisation abusive de fichiers ??

[13.](#) Le vendredi 26 octobre 2007 à 14:49, par **Brie**

A AS. J'ai également reçu ce courrier. Je trouve normal que Rudy Salles en tant qu'ancien président départemental udf fasse part de sa démission aux adhérents. Je ne suis pas nouveau centre mais ça ne me choque pas.
L'agressivité ne mène vraiment à rien...

[14.](#) Le vendredi 26 octobre 2007 à 15:16, par **AS1**

@ Brie - vous le dites vous-mêmes - ancien -Président de l'UDF -
Qu'il fasse connaître sa décision par voie de presse. Mais sa lettre était accompagnée d'un bulletin d'adhésion au Nouveau Centre. Je maintiens donc l'utilisation abusive de fichiers.

Je pense faire un simple constat - nous sommes bien loin de l'agressivité que vous me prêtez.

[15.](#) Le vendredi 26 octobre 2007 à 16:02, par **nosf**

Victor Hugo disait à propos de Napoléon le Petit (III) qu'il donnait la nausée à l'égout...rien de plus à dire aux initiateurs de ce projet de loi qui cherchent leurs trente deniers... certains sont morts pour la France avec "honneur et fidélité" sur leur drapeau et avaient un certain traitement pour les traîtres, les temps changent, heureusement...

Quand à la lettre publicitaire du nouveau centre, postée à l'en tête de l'Assemblée nationale,

aux frais du contribuable, je l'ai reçue et pourtant je n'ai jamais été membre de l'UDF...

Au plaisir de ne plus jamais entendre parler de ce quarteron que par politesse je qualifierais de misérables.

16. Le vendredi 26 octobre 2007 à 16:08, par **Rico**

Bonjour à tous,

En lisant vos commentaires je me rend compte que j'ai ici une enveloppe provenant de l'assemblée nationale avec un bulletin d'adhésion pour le nouveau centre. Modem new age, je reconnais votre efficacité Marketing et cela ne me gêne pas d'avoir reçu votre courrier. Je me suis quand même renseigné auprès d'un ami juriste qui m'indique la procédure à suivre pour déposer plainte contre l'utilisation abusive du fichier UDF. J'ai fait cela à titre informatif. Je ne suis pas certain que l'objectif de mes collègues soit aussi désintéressé. Je continue mon apprentissage.

Mais comme vous le souligner je conçois qu'entre personnes ayant appartenues à la même famille, en dépit d'un divorce douloureux, nous puissions continuer à partager des biens communs.

A ce sujet je désirerais que vous communiquiez votre prochaine réunion sur ce blog afin de faire les présentations. Je serai très heureux d'y participer.

Cordialement...

17. Le vendredi 26 octobre 2007 à 16:13, par **nosf**

A monsieur Gaëtan PIE-SIJMONS:

demons à la rigueur peut vouloir dire peuple (en fait habitants du "deme") mais kratos n'a aucun lien avec "puissance" mais signifie: pouvoir;

Un passant de Sils Maria

18. Le vendredi 26 octobre 2007 à 20:27, par **gs**

ppur RICO quelle reunion modem ou nveau centre precise ton souhait
je ferai mon commentaire après

19. Le vendredi 26 octobre 2007 à 21:33, par **Persepol**

Monsieur le Député,

Bayrou n'a pas le monopole du Centre, mais il a le courage de la fidélité et la force de la Démocratie pour lui.

Le peuple n'aime pas les arrangements des puissants.

Salutations

20. Le vendredi 26 octobre 2007 à 21:34, par **CedricA** :: [site](#)

Je vois Rudy que la censure est de retour sur votre blog et que des liens vers des blogs qui fournissent une argumentation bien plus valable que la mienne vous pose problème puisque mon 2ème commentaire a disparu.

Comme ce commentaire ne comportait rien d'autre que des liens je présume que c'est l'argumentation contenu dans ces blogs faite par des juristes est trop difficile à contrer.

Restons donc en aux critiques sur mon orthographe...

Ajouter un commentaire

Nom ou pseudo :	<input type="text"/>
Email (facultatif) :	<input type="text"/>
Site Web (facultatif) :	<input type="text" value="http://"/>
Commentaire :	<div style="border: 1px solid black; height: 150px; width: 100%;"></div>

Le code HTML dans le commentaire sera affiché comme du texte, les adresses internet seront converties automatiquement.

<input type="checkbox"/> Se souvenir de mes informations
<input type="button" value="prévisualiser"/> <input type="button" value="envoyer"/>

[Savoir écouter, regarder, comprendre pour décider et agir dans le sens de l'intérêt général. Rassembler, tel est le sens de mon engagement politique](#)

Mon site officiel :

www.rudy-salles.com

Pour m'écrire :

contact@rudy-salles.com

Coordonnées de ma permanence :

31 avenue Jean Médecin

06000 NICE

Tél : 04 93 80 35 00

Calendrier

« octobre 2007

lun mar mer jeu ven sam dim

[1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#) [7](#)
[8](#) [9](#) [10](#) [11](#) [12](#) [13](#) [14](#)
[15](#) [16](#) [17](#) [18](#) [19](#) [20](#) [21](#)
[22](#) [23](#) [24](#) [25](#) [26](#) 27 28
29 30 31

Rechercher

Catégories

- [Politique](#)
- [Nice la Belle](#)
- [Coup de cœur](#)
- [Coup de gueule](#)

Archives

- [octobre 2007](#)
- [septembre 2007](#)
- [août 2007](#)
- [juillet 2007](#)
- [juin 2007](#)
- [mai 2007](#)
- [avril 2007](#)
- [mars 2007](#)
- [février 2007](#)
- [janvier 2007](#)
- [décembre 2006](#)
- [novembre 2006](#)
- [octobre 2006](#)
- [septembre 2006](#)
- [août 2006](#)
- [juillet 2006](#)
- [juin 2006](#)
- [mai 2006](#)
- [avril 2006](#)
- [mars 2006](#)
- [février 2006](#)
- [janvier 2006](#)

Liens

- [L'Assemblée nationale](#)

Syndication

- [fil rss](#)
- [fil rss commentaires](#)
- [fil atom](#)
- [fil atom commentaires](#)

Thème Keepsake par [Kozlika](#) pour [DotClear](#)